

ÉTAPES DIAGNOSTIQUES : Qui fait quoi et pourquoi ?

Qui ?	Quoi ?
L'enseignant	<p>Observe l'enfant plusieurs fois dans plusieurs situations différentes et à plusieurs moments.</p> <p>Demande une observation par l'enseignant spécialisé.</p> <p>Croise ses observations avec les parents et l'enseignant spécialisé. Ce partenariat avec la famille orientera au mieux l'enfant.</p> <p>Renvoie éventuellement vers le médecin qui suit l'enfant.</p> <p><i>(voir fiche jointe – Grille d'observation d'élève en vue d'un éventuel parcours de scolarisation)</i></p>
Le médecin généraliste ou le pédiatre qui suit l'enfant -	<p>Écoute la description des difficultés rencontrées par l'enfant au sein de sa famille et à l'école. Recherche des antécédents familiaux</p> <p>Vérifications systématiques des fonctions auditives, visuelles, motrices</p> <p>Compare les capacités, les productions, les savoir-faire de l'enfant...en se rapportant à ce qui est normalement observé au même âge.</p> <p>Prescrit si nécessaire des bilans complémentaires : psychologique, psychomoteur, orthophonique, ophtalmologique, orthoptique, ergothérapie, ...</p>
<p>Le Médecin fera une synthèse pour évaluer les difficultés dans chacun des domaines.</p> <p>Cette synthèse permet d'orienter le plan de rééducation. Des bilans complémentaires peuvent être nécessaires. Le médecin pourra aussi envoyer en Centre Hospitalier Référent, en CMPP (Centre Médical Psycho Pédagogique), pour effectuer les bilans.</p>	

Quoi ?	Pourquoi ? Comment ?
Bilan psychologique	<p>Permettre d'écarter une déficience intellectuelle</p> <p>Tests psychométriques avec épreuves verbales et non verbales</p> <p>WPPSI-R avant 6 ans, WISC – III ou IV après 6 ans</p>
Bilan psychomoteur	<p>Évaluer les aptitudes corporelles des enfants, repérage spatio temporel...</p> <p>L'examen donne des pistes de diagnostic mais ne permet pas isolément d'établir un diagnostic.</p>
Bilan ergothérapeutique	<p>Évaluer l'autonomie de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et les moyens de compensations qu'il a développés.</p> <p>Bilan de la graphie et évaluation de la motricité des membres supérieurs – dont motricité fine et habileté gestuelle.</p>
Bilan orthoptique	<p>Rechercher des troubles oculomoteurs.</p> <p>L'analyse du bilan permet de mesurer la qualité de l'outil oculomoteur, et des stratégies visuelles.</p>

LES RESSOURCES

- Présentation du fonctionnement des Centres de Référence :

http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/troubles_langage/pres_centres.asp

- Quelques Centres de Référence pour la Région Ile de France

Centre de référence des troubles du langage du service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital Robert Debré

Service de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent - Hôpital Robert Debré – 75

Unité de rééducation neuropédiatrique

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent - Hôpital du Kremlin Bicêtre – 94

Centre de référence des troubles du langage

Secrétariat du service de Médecine physique et réadaptation de l'enfant- Hôpital Raymond Poincaré – Garches – 92

- Coordonnées des Centres de Références pour la Région Ile de France:

http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/troubles_langage/liste_centres.asp?region=12

- Sites / documents académiques destiné aux enseignants pour comprendre les différents troubles :

<http://eduscol.education.fr/pid25585/ressources-pour-scolariser-les-eleves-handicapes.html>

<http://www.ac-grenoble.fr/ais74/?lang=fr> (onglet ressources)

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/ain/ash01/IMG/pdf/1-TSA.pdf>

- Pour comprendre la différence, en parler à l'école, avec les élèves ou d'autres adultes:

<http://eduscol.education.fr/cid66233/ressources-pour-premier-degre.html>

<http://eduscol.education.fr/cid66273/ressources-pour-animer-une-seance-de-sensibilisation-au-handicap.html>

- Matériel adapté enfant/ adulte pour l'école et la maison : <http://www.hoptoys.fr>

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

➤ **En classe :**

Pendant le temps des investigations, mettre en place un PPRE

Mettre en place un PAP, suivant le dys diagnostiqué voir monter un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS.

Aménagement pédagogique – voir fiche pour chaque trouble

Guide pour les professionnels de l'éducation : accompagnement à la mise en œuvre des démarches - 2008

<http://eduscol.education.fr/cid47791/guides-scolariser-les-eleves-handicapes.html>

Scolariser des enfants ayant des troubles des apprentissages : cadre et pistes d'aménagements août 2012

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Handicap/46/6/TSA_EDUSCOL_225466.pdf

➤ **A la maison :**

Maintenir des exigences et des limites

Laisser du temps pour jouer et être en enfant

Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents

Mettre en place les moyens qui permettront à l'enfant d'être plus autonome dans sa vie quotidienne

Prendre en compte de la fatigabilité induite par le trouble.

Être à l'écoute de la frustration de ne pas faire aussi bien / aussi vite les autres enfants.

